



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 06 à la CAPD du mardi 29 janvier 2019

A l'occasion de cette nouvelle année et de l'installation de la nouvelle CAPD suite aux résultats des élections professionnelles de décembre dernier, le SNUipp-FSU 06 n'échappe pas à la tradition des voeux et souhaite à toutes et à tous, une année d'espoir et de combats pour une école juste, fraternelle et solidaire au service de la réussite de tous.

Les enseignantes et les enseignants ont souhaité confirmer le SNUipp-FSU comme première organisation syndicale dans les écoles lors des élections professionnelles. 60% des voix, 8 élu-es sur sur 10 et 400 voix de plus par rapport au scrutin de 2014.

C'est une grande responsabilité et un encouragement à poursuivre notre engagement sans faille pour de meilleures conditions de travail et d'apprentissage, pour une meilleure reconnaissance des compétences et de la professionnalité et de l'expertise des enseignantes et enseignants du 1er degré, reconnaissance qui doit aussi passer par une augmentation salariale légitime et des actes concrets pour que l'école primaire devienne vraiment une priorité nationale.

L'installation de cette nouvelle CAPD est également l'occasion de rappeler notre attachement au paritarisme et notre opposition la plus ferme aux orientations du gouvernement qui sont en rupture totale avec le travail réalisé actuellement par les représentant.es et les élu.es des personnels pour améliorer les conditions de travail, garantir l'égalité de traitement, proposer des améliorations et protéger les personnels de l'arbitraire Cette volonté gouvernementale de contourner les élu.es des personnels est en contradiction avec le statut qui prévoit notamment que les fonctionnaires participent, par l'intermédiaire de leurs représentant-es, à leur gestion collective et à l'organisation des services publics.

Cette CAPD se tient aussi aujourd'hui dans un contexte social très difficile qui impacte et touche aussi les citoyens que nous sommes, alors que depuis plus de 18 mois, le gouvernement gouverne sans entendre ni les alertes ni les revendications de la FSU.

Face aux inégalités grandissantes et au sentiment d'abandon d'une grande partie de la population, le gouvernement doit apporter des réponses qui améliorent les conditions de vie de tous les salarié-es, chômeurs, retraité-es et jeunes : augmentation des salaires, des minima sociaux et des retraites, accès à des services publics de qualité sur tout le territoire, création d'emplois...

La FSU continue aussi de demander l'ouverture de discussion à la Fonction publique ou les salaires sont gelés et les perspectives de carrière bloquées.

Précisons que le SNUipp-FSU condamne les violences d'où qu'elles viennent comme il condamne également les propos racistes, homophobes, les menaces sur les réseaux sociaux.

Concernant l'éducation :

Sans prendre en compte les remarques et les propositions de la communauté éducative, le ministère lance fin janvier une nouvelle phase d'évaluation dans les classes de CP, calquée sur la première et tout aussi sujette à caution. Finalités, contenus, conditions de passation, de saisie et de remontée des résultats : ces évaluations ne sont ni au service des élèves ni à celui des enseignants, comme l'attestent de nombreux chercheurs. Elles n'ont pour objet que de permettre à la rue de Grenelle d'engager un pilotage du système éducatif par les résultats, des changements dans les programmes et des méthodes qui n'ont pourtant pas fait leurs preuves. A cela s'ajoutent des pressions, commandes institutionnelles, comptes-rendus, visites à outrance auprès des équipes et des collègues de CP. Le SNUipp-FSU soutient tous les collègues qui ne souhaitent pas être visités dans ce cadre.

C'est ce qu'a fait valoir le SNUipp-FSU auprès du ministre en lui demandant l'abandon du dispositif.

Pour le SNUipp, c'est donc toujours non. Il appelle les équipes d'écoles à s'emparer de la question et à décider ne pas faire passer ces évaluations.

Le SNUipp-FSU sera dans cette instance comme dans d'autres force de propositions et d'actions et nous défendrons comme toujours avec détermination nos collègues pour que l'école de la bienveillance soit une réalité.

Les sujets de contentieux ne manquent pas :

- La note de service de mobilité 2018-133 qui modifie en profondeur le mouvement intra départemental par la mise en application des priorités légales (article 10 de la loi 84-16 et décret 2018-303) et la DGRH souhaite imposer un fonctionnement identique à tous les départements, tournant le dos à l'expertise des commissaires paritaires pour élaborer des règles qui tiennent compte des personnels et des réalités locales. Le cadrage national risque de remettre en question toutes les avancées départementales.

- Une sortie tardive des circulaires Cappei et des conditions d'affectation des collègues

- De nouveaux refus de disponibilité

- Des modalités d'accès à la hors classe et à la classe exceptionnelle faisant la part belle à l'arbitraire

- Une dotation en postes largement insuffisante

Nous serons d'ailleurs dans l'action le Mardi 5 et le mercredi 6 février.

Alors formulons en effet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, un vœu d'espoir ! Espoir que le paritarisme soit pleinement respecté ! Espoir que la Fonction Publique ne soit plus regardée par les décideurs de ce pays comme une charge mais comme une chance ! Espoir dans une politique d'éducation qui ne soit pas soumise au diktat du budget et s'engage dans un projet sincèrement égalitaire et émancipateur pour notre jeunesse !

